

Sur les vaisseaux venant de la mer, et autres embarcations du fleuve, avec bois de chauffage.....6d.

Et sur les animaux, articles, effets et marchandises, savoir :

Alcalis, potasse et perlasse, par baril..... 3d.

Pois, fèves et maïs, ou grains de toutes sortes, excepté le blé, par cent minots..... 9d.

Blé, do..... 1s. 3d.

Drèche, do..... 10d.

Sel, do..... 10d.

Farine, par baril de 196 livres..... ½d.

Demi-baril..... ¼d.

Lard et bœuf, par baril de livres..... ½d.

(Autres colis, en proportion.)

Fraisil }  
Charbon de terre } par chaldron..... 6d.  
Coke }

Madriers par cent morceaux..... 1. 3d.

Bouts de madriers... do ..... 5d.

Planches..... do ..... 5d.

Bordages..... do ..... 10d.

Bois d'échantillon... do ..... 5d.

Bardeaux..... par paquet ..... 1d.

Anspects..... par cent ..... 7½d.

Douves, à baril.. par mille ..... 9d.

à poinçon do ..... 1s.

d'étalon do ..... 3s.

Bois de construction (à l'exception des fonds de cage) par cent pieds ..... 5d.

Fonds de cage, livres de droit jusqu'à ce qu'ils soient déchargés.

Bois de chauffage, par corde..... 3d.

Ecorce..... do ..... 3d.

Cochons..... chaque ..... 1d.

Chevaux, juments, poulains, chaque ..... 1d.

Moutons, agneaux..... do ..... ½d.

Bêtes à cornes..... do ..... 1d.

Veaux..... do ..... ½d.

Foin ou paille, par cent bottes ..... 6d.

Pierre..... par cent pieds ..... 5d.

Fer }  
Plomb } par tonneau..... 10d.

Huitres.... par minot ..... ¼d.

Pierres meulières, chaque..... ½d.

Et sur tous effets, denrées et marchandises quelconques, non énumérés dans la liste précédente, il sera prélevé et payé un droit d'un demi-denier sur et pour chaque livre courant de leur valeur.